

DOMIS

**Médecin militaire : Quelle place pour l'éthique
dans les conflits modernes ?**

Explication personnelle du sujet :

Le 17 janvier 2020, nous signons notre engagement pour la France. Un engagement lourd de sens que l'on soit de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la marine, ou de la gendarmerie : celui de protéger nos valeurs, notre pays, nos camarades. Nous avons choisi la vocation de Médecin militaire, deux termes indissociables qui font la singularité de ce métier et amèneront avec eux de nombreux dilemmes éthiques.

18 ans et nous sommes à l'aube d'une carrière qui nous amènera au plus proche des combats, des blessés, des victimes. Dans un monde emprunt de conflits asymétriques faisant aujourd'hui craindre le retour d'une guerre de haute intensité, sans limite fixe, plus complexe, nous nous préparons, mais sans mesurer l'étendue de notre voie.

Après une année de préparation pour la réussite de la PASS, nous devenons une promotion et commençons à appréhender les diverses formations et valeurs nécessaires pour honorer notre serment. Les stages en hôpitaux, les cours, les témoignages, les conférences, nous poussent à réaliser l'étendue de nos devoirs et des dilemmes que nous rencontrerons : Entre valeurs personnelles et professionnelles, fidélité à l'institution et à la déontologie et toute l'ambivalence que porte le nom de notre profession de médecin militaire.

Des expériences et des choix qui nous marqueront, nous changeront et nous amèneront à réfléchir sur ce que nous souhaitons être. C'est sur cette réflexion, que je souhaite amener nos problématiques et l'importance de l'éthique au sein de cet engagement que j'ai prêté, avec l'espoir de pouvoir par la suite aider à développer les enseignements éthiques au sein de notre école.

Résumé du contenu de l'essai

Les conflits religieux, sociaux, politiques, ont toujours fait part intégrante de l'histoire de l'Humanité. Le XVIème siècle voit naître les premiers chirurgiens militaires qui se développeront par la suite sous l'époque Napoléonienne. Aujourd'hui, le Service de Santé des armées (SSA) en est héritier et forme les futurs médecins militaires. Médecins soumis à deux hiérarchies : l'autorité militaire et la déontologie médicale. Cette pluralité leur octroie diverses missions dont la principale sera le soin aux soldats. Toutefois, ils seront aussi conseillers au commandement et gestionnaires quant aux afflux de blessés. Ces diverses tâches seront corrélées à des choix devant répondre à des contraintes personnelles, institutionnelles, techniques, matérielles et éthiques. La préparation opérationnelle est cruciale pour accomplir le devoir qui leur est dévolu du fait des dilemmes éthiques auxquels le personnel sera confronté.

L'objectif de cet essai est d'explorer l'importance de l'éthique dans la médecine militaire au sein des conflits actuels pour mieux préparer ceux à venir :

« Préparer la guerre avant la guerre » Général d'armée Burkhard

Bibliographie

- Thèse de Doctorat du Colonel Lamblin : « Dilemmes éthiques des médecins militaires en opérations extérieures au cours de l'opération Barkhane Quelle place pour la réflexion éthique au sein d'un cadre normatif contraint ? »
- Mémoire de Laurent Papillault : « Le médecin militaire et les blessés au combat en 2013... L'éthique en ligne de mire ? »

- Messelken, Daniel: « Conflict of roles and duties – why military doctors are doctors »
- MINISTÈRE DE LA DÉFENSE : « Décrets, arrêtés, circulaires TEXTES GÉNÉRAUX »
- Antoine Lamblin, Clément Derkenne , Marion Trousselard et Marie-Ange Einaudi: “Ethical challenges faced by French military doctors deployed in the Sahel (Operation Barkhane): a qualitative study”
- Article de M Bricknell, R Story: “An Overview to Military Medical Ethics”
- Article de Rajesh Vaidya, Saurabh Bobdey: « Medical ethics during armed conflicts: Dilemmas of a physician soldier »
- Spinoza: “l'éthique”
- Témoignages de Médecins militaires des Ecoles militaires de Santé

Introduction

« Allez où la Patrie et l'Humanité vous appellent soyez y toujours prêts à servir l'une et l'autre et s'il le faut, imitez ceux de vos généreux compagnons qui au même poste sont morts martyrs de ce dévouement intrépide et magnanime qui est le véritable acte de foi des hommes de notre État. » Baron Percy

Première et seconde guerres mondiales, Indochine, Algérie, Opération Barkhane... Les conflits se perpétuent au cours des siècles et avec eux la violence, les blessures et les traumatismes en découlant. Les médecins et personnels médicaux des armées jouent un rôle clé dans ces situations mais leur statut de double loyauté implique des lois et une déontologie adaptée pour faire face aux diverses possibilités. Ces praticiens militaires en OPEX, doivent prendre de lourdes décisions comprenant de nombreux dilemmes moraux malgré les cadres normatifs constitués.

Pour explorer l'éthique au sein du métier de médecin militaire, il est important dans un premier temps de la définir, elle et ses composantes.

Par la suite, on s'interrogera sur la double fidélité du médecin militaire et les dilemmes que cela implique.

Pour finir, nous nous pencherons sur les moyens qui sont et peuvent être mis en place pour former les praticiens des armées à l'éthique.

I) Une réflexion sur l'Éthique

a) D'une notion générale...

Du grec « ethos » qui signifie l'habitude, la coutume, le caractère, l'éthique est souvent confondue avec la morale qui vient du latin « mos, mores » et s'apparente plus aux traditions, aux mœurs. Bien que leurs définitions se rapprochent, la morale se rapporterait plus à des valeurs absolues que l'éthique va venir questionner pour les appliquer à des situations.

Spinoza dans son livre « l'Éthique », explique que celle-ci permet de choisir ses valeurs par soi-même et par son esprit. Pour lui c'est un art de vivre, elle permet de comprendre ce qui est bon ou mauvais pour soi, ce qui est raisonnable. Or dans sa vision du monde la Nature est reine, il existe de ce fait un déterminisme qui exclut les valeurs absolues ce qui signifie que rien n'est bien ou mal, il n'y a que ce qui est utile ou nuisible à l'Homme. D'une autre façon, la raison est notre seul guide et nous permet de persévérer dans notre être. L'éthique

est de ce fait notre puissance d'agir, elle fait partie de cette liberté qui met en cohérence la nécessité des événements et notre adhérence à cela.

Partant de cette définition générale, il est maintenant possible de se pencher sur son application à un domaine précis : la médecine.

b) A l'éthique médicale

Le milieu médico-militaire est étroitement lié aux dilemmes éthiques. En effet les blessés de guerre, les aides médicales à la population, le système de triage et de régulation des moyens entraînent des confrontations morales parfois lourdes de conséquences : que faire face à un afflux de blessés ? Comment et doit on choisir qui soigner ? Doit on réguler l'utilisation matérielle en prévision d'une attaque ?

« ...fidèle aux lois de l'honneur et de la probité... je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination...même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité... je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera... » Le Serment d'Hippocrate que nous prêtons tous, symbole de l'engagement éthique auxquelles nos compétences nous soumettent mais nous laissent seuls bien souvent face à certaines situations.

Diverses approches éthiques furent développées pour répondre aux nombreux événements rencontrés. Dans le domaine médical, quand une décision est jugée emprunte d'un dilemme, une réflexion collégiale, pluridisciplinaire est appelée, permettant de mutualiser les compétences et d'avoir une vue d'ensemble pour déboucher sur un avis éthique. Ce fonctionnement est encadré par des règles devant le moins possible tenir compte de la hiérarchie. Dans le contexte du médecin militaire ceci peut être difficile à appliquer étant donné l'institution à laquelle il obéit. Nonobstant, le statut du praticien lui permet temporairement de débattre d'égal à égal.

Pour aider à la réflexion, il existe une « approche principiste » abordée par Beauchamp et Childress que le colonel Lamblin développe dans sa thèse de Doctorat. Il décroche quatre grands principes de l'éthique biomédicale : le principe de bienfaisance qui nécessite que l'acte soit profitable au patient ; le principe de non-malfaisance qui explicite l'éviction de souffrances inutiles ; le principe d'autonomie qui se rapporte à l'approche d'un patient acteur de son système de soin ; et le principe de justice qui implique l'aspect égalitaire d'accès au soin. Ces diverses approches sont cependant parfois difficiles à mettre en place et doivent être nuancées dans des contextes de guerre que ce soit pour des raisons sociétales ou d'urgence.

De ces réflexions éthiques se détachent divers droits, règlements ou encore la déontologie du médecin de guerre permettant d'encadrer au mieux la profession.

II) Médecin militaire : une double loyauté

a) Entre déontologie et valeurs...

Le médecin militaire n'est inscrit de par sa position à aucun ordre professionnel, son activité est régie par des règles propres de déontologie fixées par un décret datant de 1981 et remis à jour en 2008. Celui-ci présente des similitudes avec celui de l'ONM, d'ailleurs mentionné dans l'article 3 qui stipule qu'il se doit « d'adopter une conduite conforme aux principes généraux gouvernant l'exercice de sa profession » ou encore l'article 4 qui reprend des principes du serment d'Hippocrate : « exerce sa mission dans le respect de la vie, de la

personne et de sa dignité. Il ne doit en aucun cas participer, même passivement, à des actions cruelles, inhumaines ou dégradantes. » Toutefois il présente quelques spécificités étant donné le statut d'officier du médecin militaire qui lui impose une double loyauté hiérarchique et technique à son unité d'affectation mais aussi au Service de santé des armées. Pour répondre à cela, les articles 19 et 21 viennent étayer ces propos en lui octroyant une indépendance de décision tout en rappelant qu'il se doit d'obéir aux règles de l'institution militaire. Il doit de ce fait tenir l'autorité informée de certaines constatations malgré le secret médical si celles-ci sont dans l'intérêt du service ou de celui du patient. De plus lors de certaines situations mentionnées par l'article 25, la mission peut se prioriser sur certaines activités si cela est ordonné par les autorités militaires

Le médecin des armées est aussi placé sous la convention de Genève, le Droit International Humanitaire (DIH) et le règlement militaire. Le DIH s'applique uniquement en conflits armés et permet d'adapter le Droit International des Droits de l'Homme dans le cas des civils ou des prisonniers : ne pas appliquer de traitement dégradant ou inhumain en amenant des conditions de vie minimales garanties, ne pas avoir recours à la violence contre les personnes qui ne prennent pas part au conflit (civils, prisonniers), porter secours à toute personne blessée sans discrimination... Ce qui imposait d'antan le port du signe distinctif de la croix rouge, aujourd'hui parfois cachée lorsque les soignants sont pris pour cible.

Etant officier, le praticien se doit de respecter les valeurs et les règlements de l'armée française. Il ne doit enfreindre les règles nationales et internationales dans son commandement et se doit d'obéir à ses supérieurs. Portant l'uniforme, il sert son pays et adhère à sa devise : « Liberté, Egalité, Fraternité », mais aussi aux valeurs de l'institution appelées dans le code du soldat (l'article 2) : « Il doit se comporter en toutes circonstances avec l'honneur, la probité et la dignité qu'exige de lui son état d'officier ».

Mais son devoir de médecin et son appartenance aux forces armées le soumet à des obligations entrant parfois en conflit.

b) A des dilemmes opérationnels

Soldat et Médecin en même temps, tiraillé entre nécessité militaire et devoir de secours. Une double loyauté qui l'amène parfois à des rôles contraires notamment sur le terrain. Ces deux allégeances ont montré au cours des années leurs limites : des médecins participant aux interrogatoires, les critères de triage, l'armement du médecin pour se protéger lui et ses patients, l'usage des actes médicaux pour des visées politiques... Comment se placer face à ces dilemmes sachant que chaque situation diffère et que le moindre mal n'est pas toujours clairement détectable ?

Premièrement, le médecin militaire est engagé auprès de sa patrie de ce fait le principe de neutralité n'est pas toujours applicable. Par exemple lors de la prise en charge d'un terroriste, cette dernière peut être biaisée inconsciemment et diminuée d'empathie. La perception du soldat en tant qu' « ami » peut aussi venir impacter la capacité du praticien car ils vivent ensemble mais, malgré cela une distance professionnelle doit être mise en place sous peine de voir l'affect prendre le dessus. Or des triages doivent parfois être faits dans l'urgence et même si ceux-ci sont règlementés, l'émotionnel peut toujours venir s'y mêler autant dans le choix qu'après celui-ci : devoir prioriser en fonction des chances de survies, de la gravité, du matériel disponible... un choix n'incombant qu'au médecin sous le feu, le mettant seul face à sa décision et aux conséquences derrière.

D'autres problématiques comme la politique et la gestion du matériel peuvent se détacher. Un médecin colonel explique que lors de son déploiement à Barkhane on l'envoyait faire de l'aide médicale à la population avec ce qu'on appelle une caisse Tulipe composées d'une

certaines quantités matérielles utilisables spécialement pour la population pour ne pas utiliser les ressources des soldats français. Parfois, arrivant à court du contenu de la boîte, ils ne peuvent se servir dans le VAB. Outre cela, ils sont confrontés à la frustration de ne pouvoir prendre complètement en charge certaines pathologies qui nécessiteraient un suivi ou une hospitalisation : Hypertension artérielle, diabète, brûlures... De plus les médecins se doivent de respecter les règles ethniques du pays qui va parfois privilégier des patients moins graves de par leur statut social ou encore d'accepter l'utilisation politique de cette aide à la population : recueil d'information, capteur d'ambiance...

D'autres points peuvent être abordés comme l'arrêt de l'usage de la croix rouge sur fond blanc signe distinctif qui doit permettre une reconnaissance des personnels soignant mais qui maintenant les rendrait vulnérables face aux attaques étant devenus des cibles. Ils doivent de ce fait porter aussi une arme pour pouvoir se défendre et défendre leurs patients, pouvant parfois créer une tension quant à son statut de non-combattant. Ce dilemme se retrouve aussi dans la primauté de la mission au détriment parfois de certains blessés.

Ces diverses questions éthiques doivent se travailler en avance de par leur caractère spécifique et des décisions en découlant.

III) Enseignement éthique : point de départ pour l'éthique opérationnelle

a) De l'éthique enseignée actuellement...

« Je prenais le temps avant chaque déploiement de discuter avec mon équipe des différentes situations possibles, de voir comment nous allons les aborder et de se mettre tous en accord sur la marche à suivre » explique le colonel Vincent. Face aux divers dilemmes, les praticiens vont souvent trouver leurs réponses dans le cadre législatif ou réglementaire. Dans d'autres cas, des discussions collégiales peuvent être mises en place entre les membres de l'équipe médicale ou avec la hiérarchie, peut parfois ne pas soutenir la décision du médecin. Les débriefings avec tout le personnel de l'antenne déployée pourraient être bénéfiques pour améliorer la prochaine prise en charge et abaisser le stress moral. Des interlocuteurs comme le PECC et le DIRMED sont joignables en permanence et permettent d'aborder des discussions sans lien hiérarchique.

De nos jours, la formation éthique débute à la faculté de médecine lors des cours magistraux mais aussi des enseignements dirigés nous positionnant par exemple autant en tant que patient qu'en tant que soignant lors de jeux de rôles. La formation du médecin militaire passe aussi par des modules los de la formation militaire initiale, complémentaire et spécialisée pour le confronter au cours de ses années d'études à diverses situations qu'il doit apprendre à appréhender. D'autres enseignements sont dispensés après l'internat de médecine lors de leur sortie du Val-de-Grâce mais restent cependant insuffisants et incomplets. D'autres diplômes sont également proposés mais facultatifs. Depuis quelques années, un système de conférences a vu le jour sur des thèmes de déontologie et de droit international et d'une journée d'éthique courant octobre permettant la venue de praticiens témoignant des problématiques et des séances d'échanges par la suite.

b) Vers une amélioration de la formation à l'éthique

Au sein de l'armée française, la formation à l'éthique est encore à ses débuts mais ne cesse de croître notamment avec la possibilité imminente d'un conflit de haute intensité : des blessés par centaines, des obligations de triages, des guerres d'informations, des moyens hautement destructeurs... Devant cela, il est nécessaire de renforcer notre conscience

éthique pour que l'on puisse exercer au mieux et selon les règles le devoir qui nous incombe.

Dès notre entrée à l'Ecole de Santé des Armées et tout au long de notre formation, il serait intéressant de développer des cours ou groupes de débats éthiques hebdomadaires en faisant potentiellement venir un praticien pour que les propos soient illustrés d'exemples et nous faire prendre conscience des dilemmes nous attendant. Cette ébauche est en cours de préparation sur l'école où l'on met en place des séances de réflexion entre élèves notamment sur des problématiques rencontrées en stage ou présumées pour la suite. Celle-ci pourrait ensuite être mise en pratique lors des divers scénarios joués lors des formations militaires et de ce fait amener des automatismes.

Un programme de sensibilisation à l'éthique serait intéressant à mettre en place comme le souligne le colonel Lamblin incluant à la fois les personnels combattants, soignant et le commandement pour une unanimité quant aux actions et demandes mais aussi une meilleure compréhension des limites déontologiques de chaque profession. Ceci permettrait de limiter la pression sociale et les jugements hiérarchiques. Des rencontres et échanges pourraient être aussi proposés lors de séminaires ou d'autres évènements pour un meilleur lien entre élève et praticien et de ce fait entre les écoles et la réalité du métier.

Des groupes éthiques, des créations de plateformes numériques d'aide, une meilleure communication avec un enseignement commun et une meilleure connaissance entre militaires de diverses professions pourraient aussi être proposées.

A mon niveau, des cycles de conférences dédiées et la participation à des concours comme celui-ci nous permettrait aussi de plus nous pencher sur ces problématiques qui nous semblent bien lointaines et pourtant si proches.

IV) Conclusion

Bien qu'existant depuis des siècles, la médecine militaire questionne encore aujourd'hui, étant donné cette double loyauté qui lui est propre. Malgré un monde où la condition humaine est de plus en plus au centre des débats, les conflits n'ont jamais totalement cessé, la guerre étant proprement humaine. Il est important que l'éthique y prenne une place importante car bien que considérés soldats ou médecins, nous restons des hommes et des femmes allant secourir d'autres Hommes au-delà des conflits.

Médecin militaire, un serment lourd de sens que nous prêtons à l'aube de notre vie d'adulte et qui nécessite une réelle préparation encore débutante dans notre institution. Préparation qui doit prendre de l'ampleur au vu des situations actuelles, pour nous permettre d'appréhender au mieux les dilemmes qui se présenteront toujours car tel est notre engagement : soldat ou soignant ? Les deux, car nous embrassons une carrière se composant de l'ensemble telle le témoigne notre devise :

« *Mari transve mare, pro patria et humanitate, hominibus semper prodesse* »

Remerciements

Je tiens particulièrement à remercier le Médecin en Chef Antoine Lamblin, le Médecin en chef Nicolas VINCENT et le Médecin en chef Thomas COLLEONY pour leur précieuse aide, le partage de leurs travaux et leurs témoignages.